

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Avenant n°5 - Affaire 21S0044 Réhabilitation et extension de la Scène nationale de la Rose des Vents - Lot 11 Chauffage/ventilation/plomberie/sanitaire

N° : VA_DEC2025_147
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 2° ; R2194-2 et R2194-3 du Code de la commande publique,

Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres du 16 décembre 2024

décidons

De conclure avec la société RAMERY ENERGIES située Parc d'activités 2, 26 rue Jacques Messager à TEMPLEMARS (59175), titulaire du lot 11, chauffage, ventilation, plomberie, sanitaire – du marché Réhabilitation et extension de la scène nationale de La Rose des vents, un avenant n°5 pour tenir compte de l'ajout de prestations supplémentaires.

Montant initial du marché : 1 327 338,82 € H € HT

Avenant n°1 : Avenant sans incidence financière

Avenant n°2 : Prolongation du délai d'exécution des travaux

Avenant n°3 : 57 104,50 € HT représentant une hausse de 4.30 %

Avenant n°4 : 37 492,90 € HT représentant une hausse de 7,13 %

Avenant n°5 : 45 771,88 € HT représentant une hausse de 3,45 %

Nouveau montant du marché : 1 467 708,10 € HT

Imputation budgétaire: C/OP 201901 - 2313 024 2200 SFROSE

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.1.1 Soutien aux institutions culturelles (Rose des vents, Musée d'Art Moderne)

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 6 mars 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-209476-AU-1-1
Date AR Préfecture : mardi 11 mars 2025